



L'insertion des étudiants du CEIPI sur le marché du travail, dans le domaine des brevets d'invention

Courte étude effectuée par le Centre de Documentation du CEIPI



1) Le public

Cette étude a été effectuée afin de faire le point sur la recherche d'emploi des anciens étudiants du CEIPI dans le domaine des brevets d'invention. Nous avons donc interrogé les étudiants du Cycle Long Brevets des promotions 2001/2002, 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005, soit un total de 154 étudiants.

112 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de 73 %.

Les réponses ont été arrêtées au 01^{er} janvier 2006.

2) Profil type

88 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont obtenu leurs diplômes (*cf. fig. 1*) et 79,5 % dès la première année. (*cf. fig. 2*)

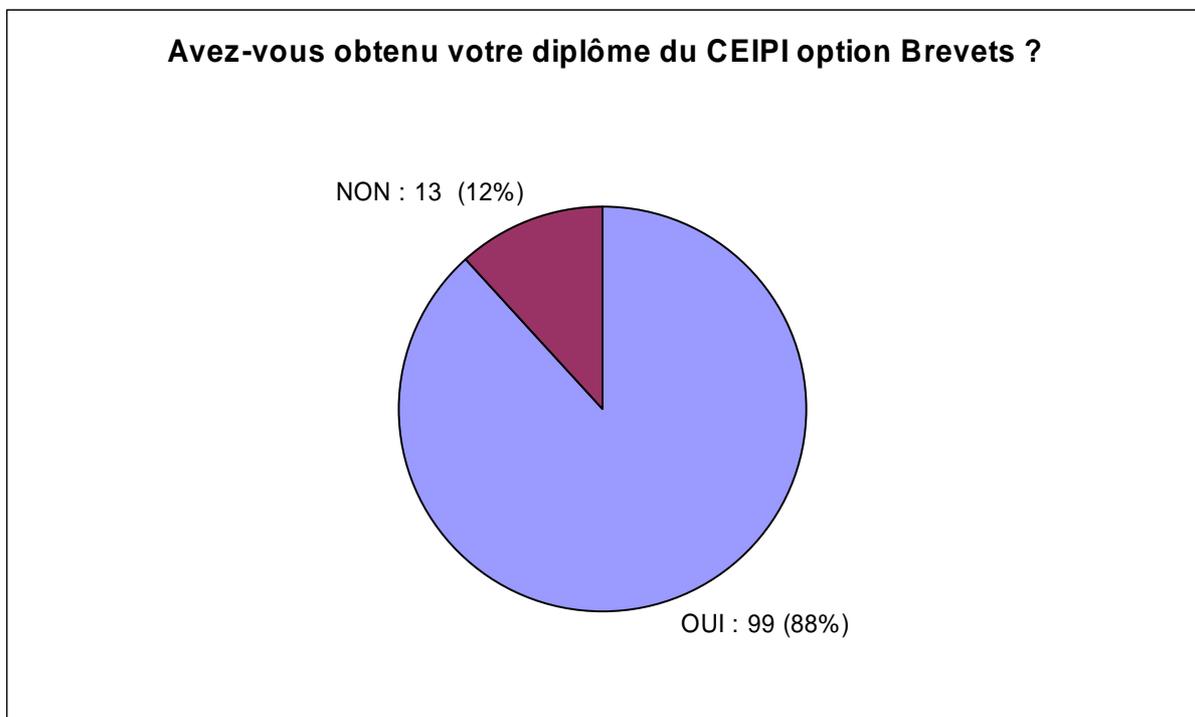


Figure 1

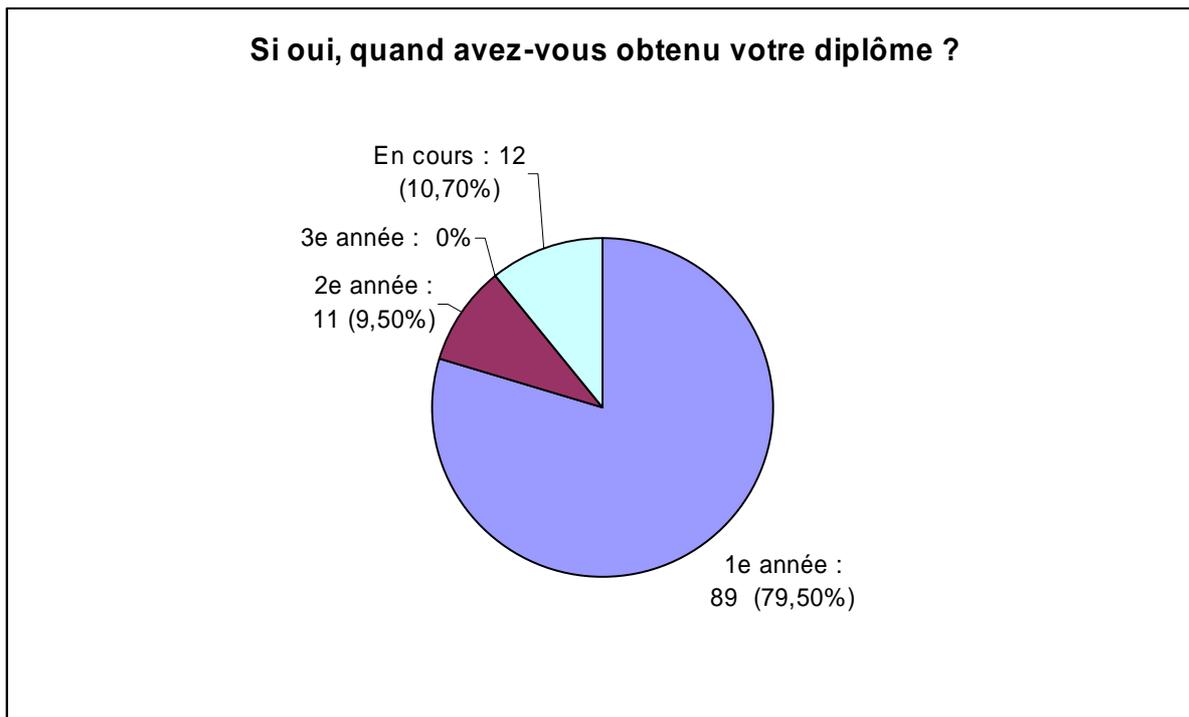


Figure 2

82 % occupent un poste dans le domaine de la P.I., (cf. fig. 3) dont 74 % dans un domaine qui correspond à leur formation de base. (cf. fig.4).

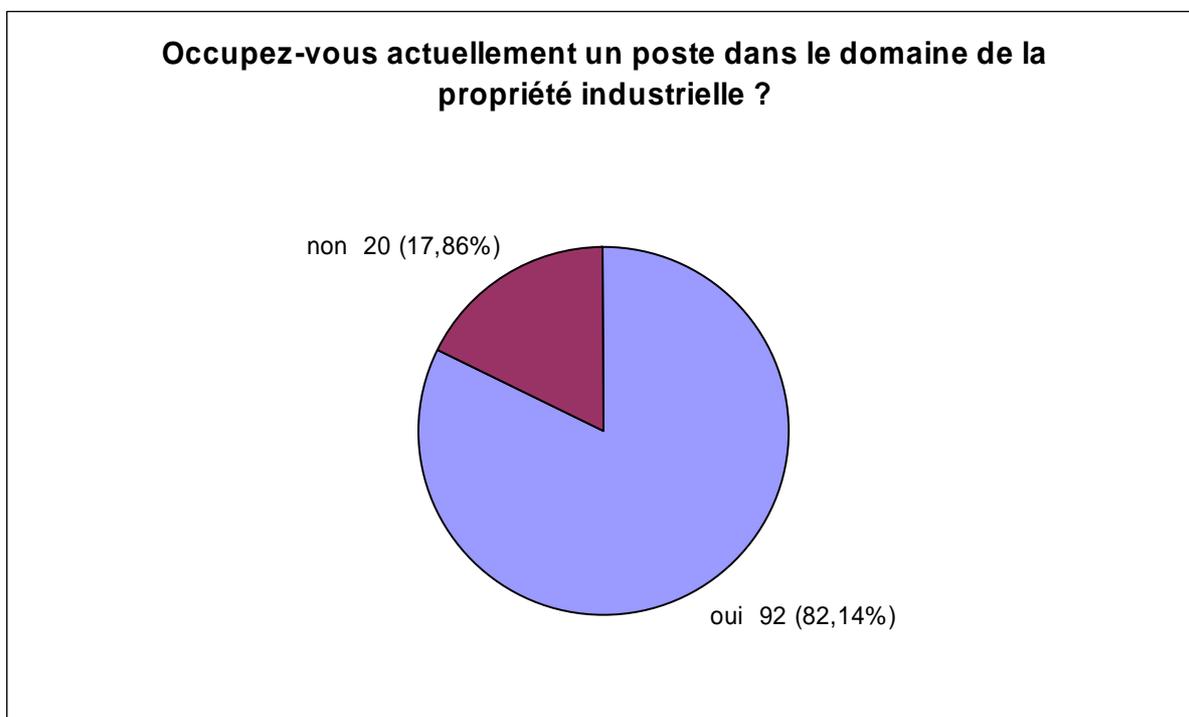


Figure 3

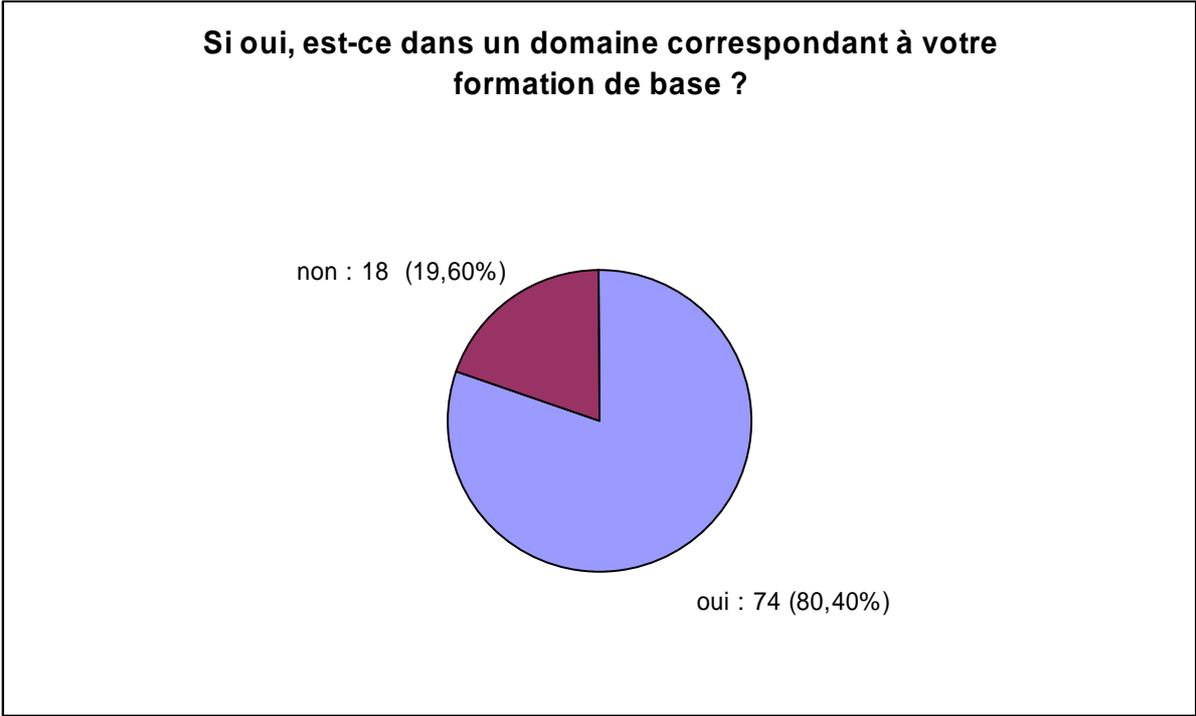


Figure 4

Dans 83 % des cas, il s'agit d'un CDI (cf. fig. 5).

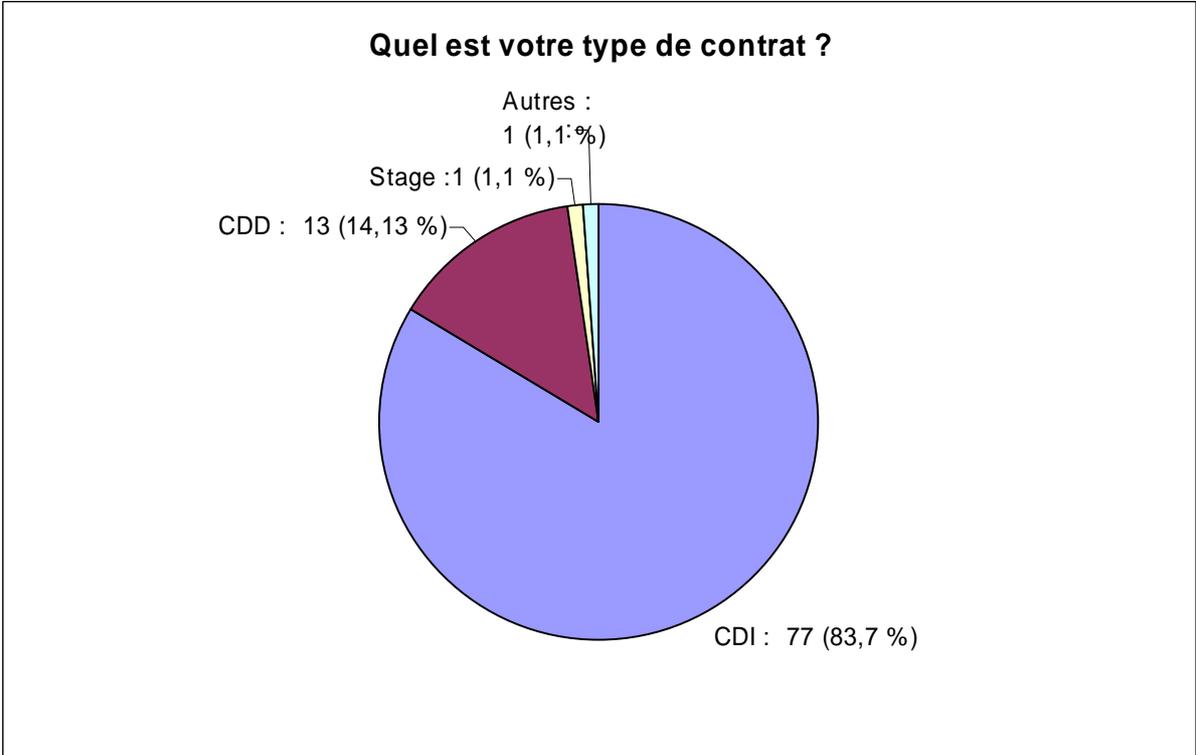


Figure 5

Parmi ceux qui occupent un poste dans le domaine de la P.I., la moitié d'entre eux travaillent dans un Cabinet de conseil (55 %) et un tiers en entreprise privée (34 %). (cf. fig. 6)

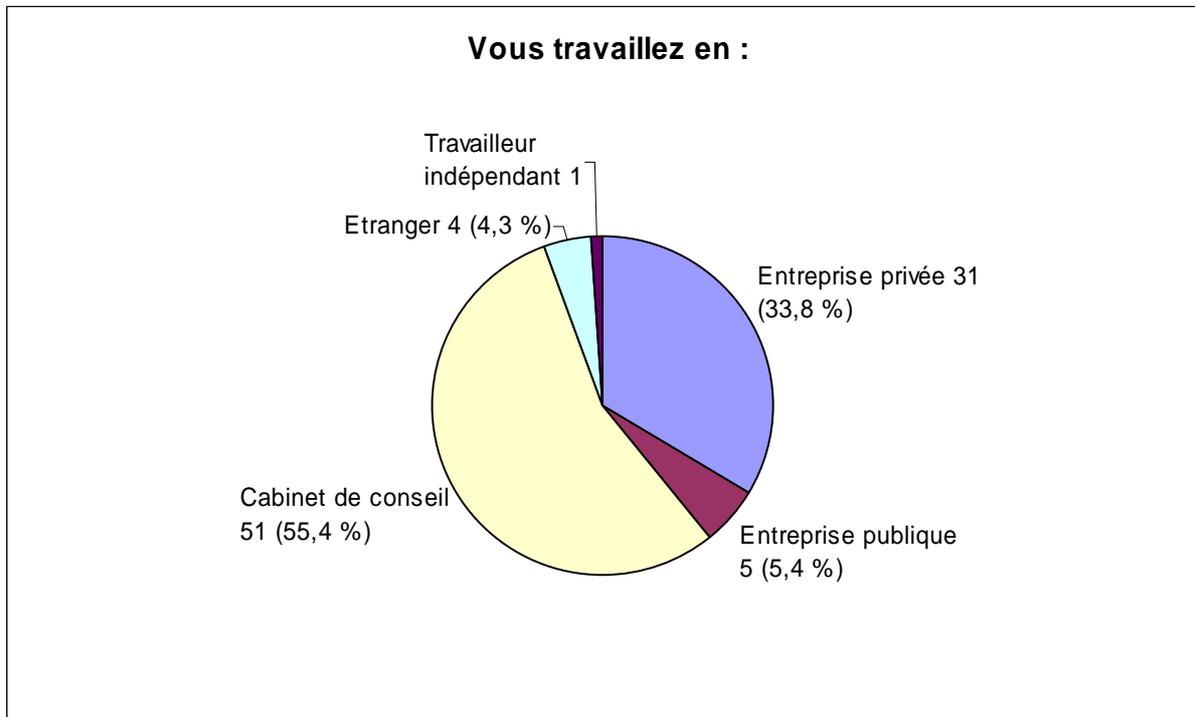
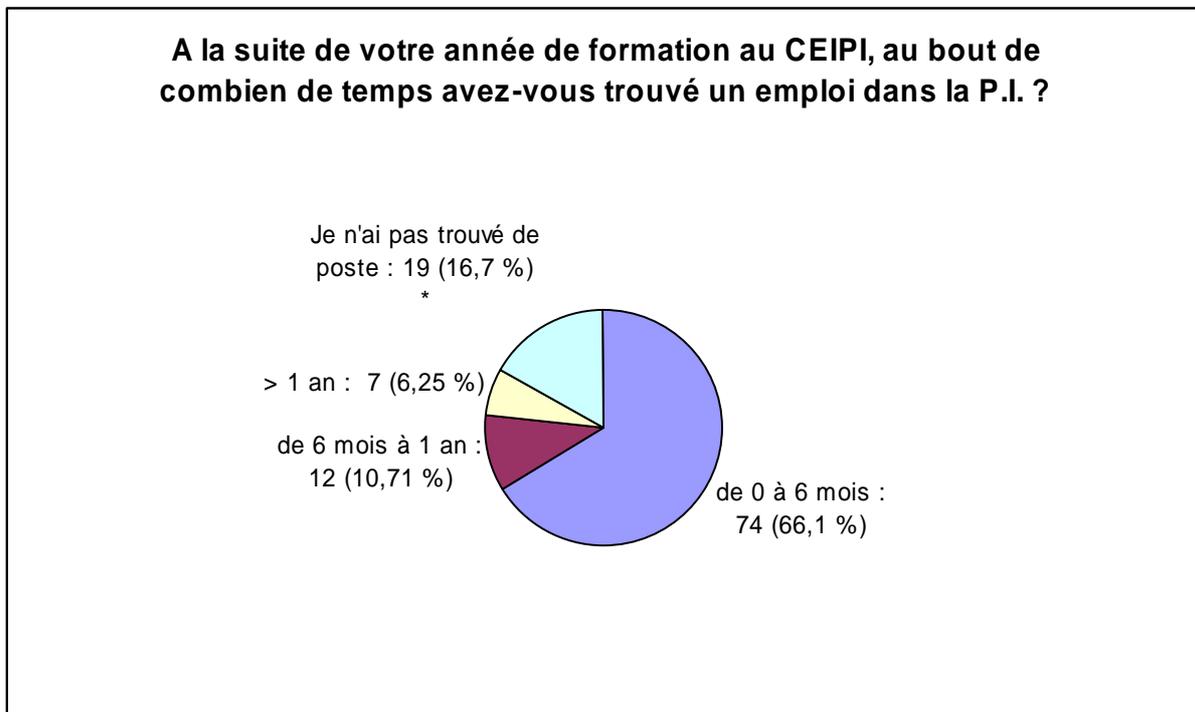


Figure 6

66 % des personnes ont trouvé un emploi dans le domaine de la P.I. moins de 6 mois après avoir obtenu leurs diplômes. (cf. fig. 7 ci-dessous)



*On notera que parmi les 19 personnes qui n'ont pas trouvé de poste dans la P.I. se trouvent les 14 étudiants issus de la promotion 2004-2005 étant actuellement en recherche d'emploi

Dans 76 % des cas, le poste occupé au moment de cette étude est le premier poste obtenu (cf. fig. 8).

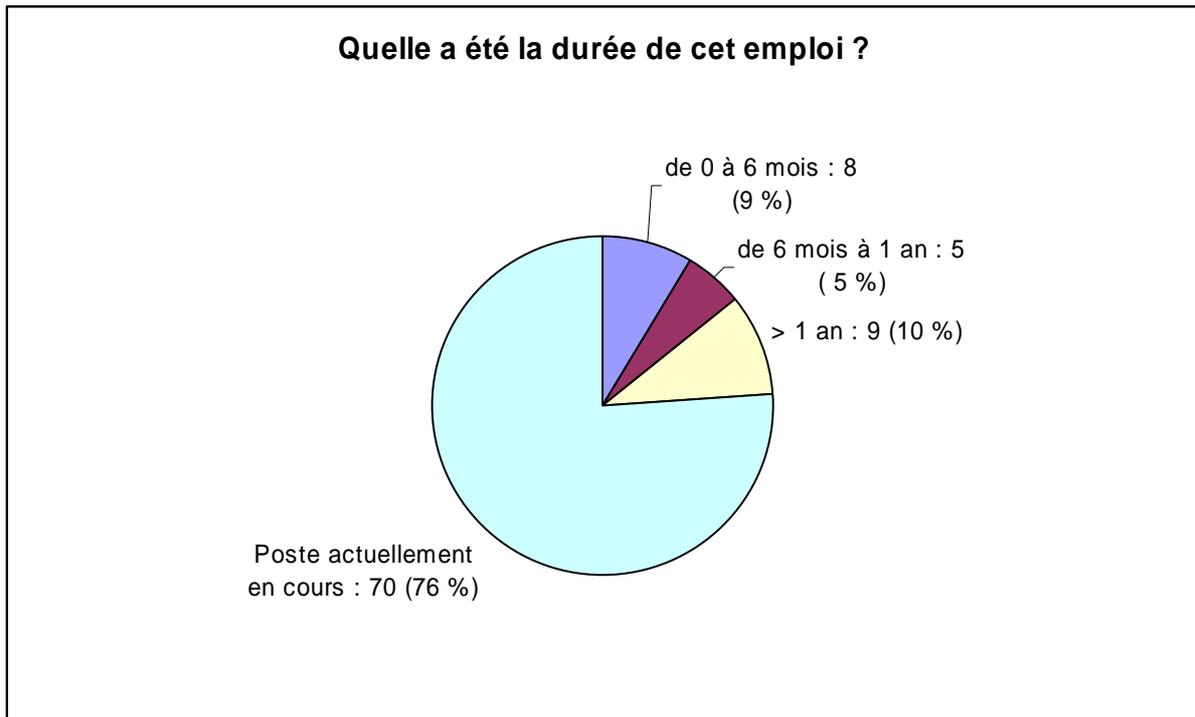
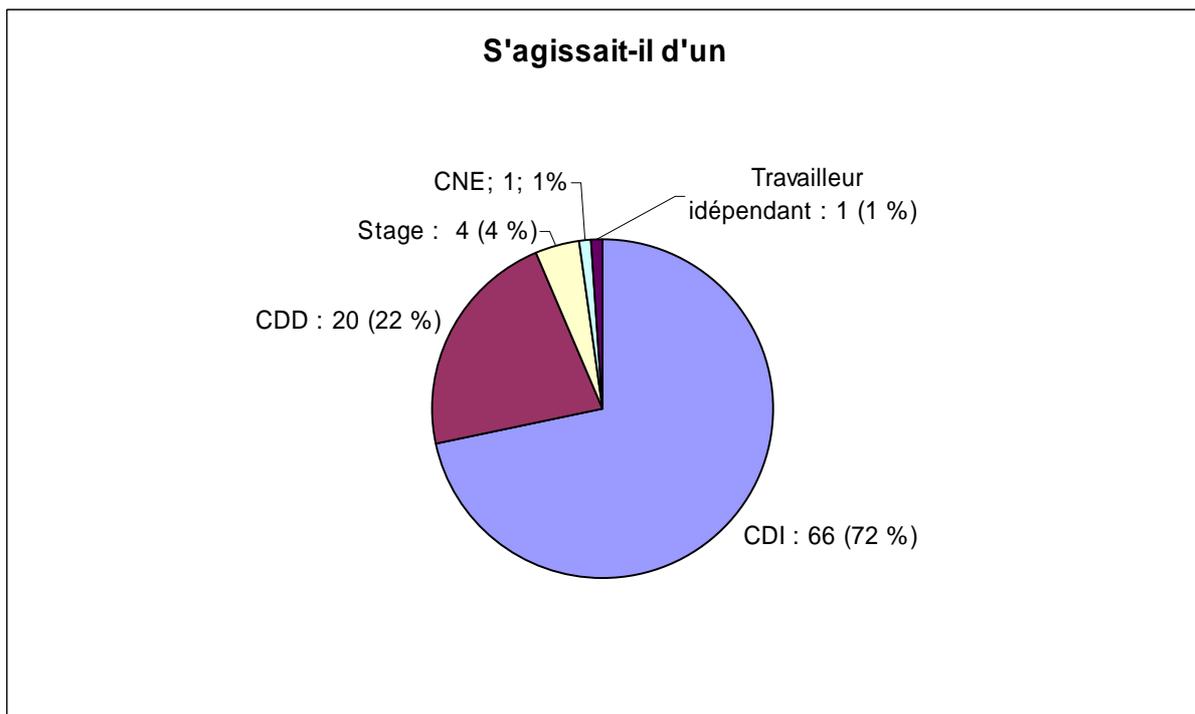


Figure 8

Dans 71 % des cas, le premier poste occupé est un CDI (cf. fig. 9 ci-dessous) et 42 % personnes ayant répondu au sondage affirment avoir obtenu leurs postes par candidature spontanée. (cf. fig. 10).



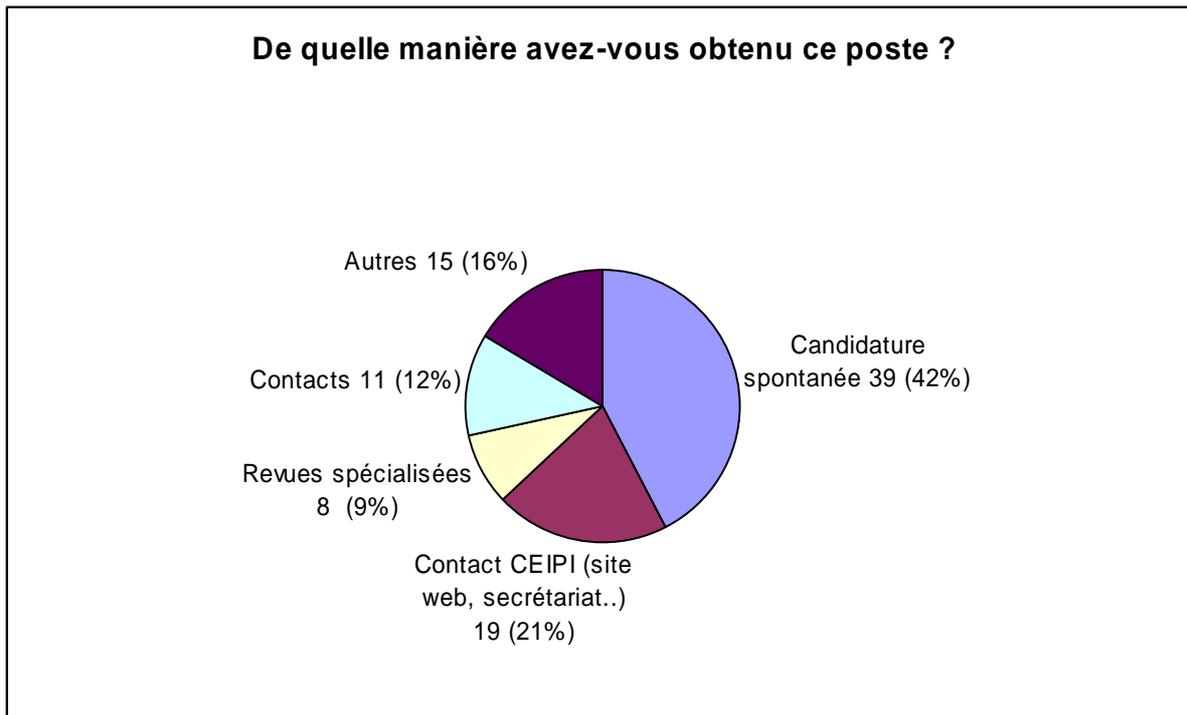


Figure 10

3) Spécificité des étudiants spécialisés en chimie/biologie/biotechnologie

Les chiffres laissent clairement apparaître que les étudiants spécialisés en chimie/biologie/biotechnologie ont beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi que les autres.

Ainsi, pour la dernière promotion (2004/2005), 6 mois après avoir obtenu leurs diplômes, seuls 20 étudiants sur les 34 ayant répondu au sondage, travaillaient dans la P.I. (58 %) parmi lesquels 3 ne travaillaient pas dans leurs domaines de prédilection, c'est-à-dire la chimie/biologie. Et les 14 personnes qui étaient toujours en recherche d'emploi en janvier 2006 étaient presque toutes (13 sur 14) spécialisées en chimie/biologie/biotechnologie.

Il se dégage la même tendance en étudiant les réponses des trois promotions précédentes.

FORMATION DE BASE *	Occupez-vous un poste dans la P.I. Promotions 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004			Occupez-vous un poste dans la P.I. Promotion 2004-2005		
	OUI	Oui mais pas dans mon domaine d'activité	NON	OUI	Oui mais pas dans mon domaine d'activité	NON
BIOLOGIE	15	7	4	2	2	3
BIOLOGIE/CHIMIE/BIOCHIMIE	8	2	1	2		3
BIOLOGIE/INFORMATIQUE						1
AGRONOMIE	2					
SOUS TOTAL 1	25	9	5	4	2	7
CHIMIE -PHYSICO/CHIMIE	8	5	1	6		6
PHYSIQUE	1					
SOUS TOTAL 2	9	5	1	6	0	6
MECANIQUE	14			3		
MECANIQUE/MECATRONIQUE	2			1		1
ELECTRONIQUE	1	1		2		
INFORMATIQUE	2					
ELECTRONIQUE/INFORMATIQUE	3			1	1	
SOUS TOTAL 3	22	1	0	7	1	1
JURISTE	1					
TOTAL	57	15	6	17	3	14

Certains étudiants ayant une double formation ont cochés (par exemple) à la fois Biologie et Chimie et ce choix a donc été respecté.

4) Remarques et suggestions

Les deux remarques et suggestions qui sont revenues le plus souvent sont :

- quasi absence de débouchés dans la propriété industrielle pour les étudiants ayant une formation en chimie/biologie/biotechnologie (cité 19 fois).
- pas assez de soutien de la part du CEIPI pour les étudiants après leurs études dans le domaine de la recherche d'emploi (cité 14 fois).

Il a été évoqué à plusieurs reprises (10 fois) l'éventualité de proposer un stage (obligatoire ou non) après le diplôme qui favoriserait l'entrée sur le marché du travail et également le désir d'être mieux informé sur l'évolution du marché du travail.

La mise en ligne des offres d'emploi sur le site du CEIPI est bien perçue par les étudiants.

Une autre piste (citée 1 fois) serait d'améliorer la communication avec les entreprises (organiser des journées de rencontre avec les employeurs potentiels, les informer des modifications apportées aux enseignements, recueillir leurs suggestions, faire du sponsoring pour financer l'achat des ouvrages...)

Les autres remarques sont (cités 1 fois) :

- une première étape d'admissibilité trop éliminatoire et sans possibilité de rattrapage
- création d'un annuaire des anciens du CEIPI (créer un réseau des anciens)
- difficulté pour les biologistes de négocier les salaires en raison du grand nombre de personnes en recherche d'emploi dans ce domaine
- pas assez de cours de langues
- pas assez de TP Chimie par rapport aux TP Mécanique

Cette étude a été menée par Alain MESSMER, Responsable du Centre de Documentation du CEIPI entre octobre et décembre 2005.

SONDAGE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, le CEIPI souhaite savoir ce que sont devenus ses anciens étudiants. Nous vous remercions par avance de répondre à ce petit questionnaire qui nous permettra de faire le point, en particulier dans le domaine de la recherche d'emploi.

Pour répondre, il vous suffit de mettre une croix à côté de la proposition la plus adéquate.

Veillez noter que ce sondage est anonyme et que **seules les réponses feront l'objet d'un traitement statistique.**

NOM :PRENOM :

PROMOTION (ex. 2002/2003) :

1) Indiquez le domaine de votre formation scientifique et technique de base :

- Chimie :
- Biologie :
- Mécanique :
- Electronique :
- Informatique :
- Autres (préciser) :

2) Avez-vous obtenu votre diplôme du CEIPI option Brevets ?

- OUI.....
- NON.....

3) Si oui, quand avez-vous obtenu votre diplôme :

- A l'issue de la première année de formation:
- A l'issue de la deuxième année (en tant que réinscrit) :
- A l'issue de la troisième année (en tant que réinscrit) :
- En cours (réinscription cette année) :

4) Occupez vous actuellement un poste dans le domaine de la propriété industrielle ?

- OUI.....
- NON.....(si non, passez à la question 8)

5) Si oui, est-ce dans un domaine correspondant à votre formation de base ?

- OUI.....
- NON.....

6) S'agit-il d'un :

- CDI :.....
- CDD :
- Stage :

7) Vous travaillez en :

- Entreprise privée:.....
- Entreprise publique
- Cabinet de conseil :
- A l'étranger :

8) A la suite de votre année de formation au CEIPI, au bout de combien de temps avez-vous trouvé un emploi dans le domaine de la propriété industrielle ?

- de 0 à 6 mois :.....
- de 6 mois à 1 an :
- + d' 1 an :
- Je n'ai pas trouvé de poste dans le domaine de la P.I. :(*prenez à la question 12*)

9) Quelles a été la durée de cet emploi ?

- de 0 à 6 mois :.....
- de 6 mois à 1 an :
- + d' 1 an :
- Poste actuellement en cours :

10) S'agissait-il d'un :

- CDI :.....
- CDD :
- Stage :

11) De quelle manière avez-vous obtenu ce poste ?

- candidature spontanée :.....
- contact CEIPI (offres sur le site web ou par le secrétariat) :
- offres d'emploi dans revues spécialisées :
- contacts/connaissances :
- autres (préciser) :.....

12) Commentaires, remarques, critiques :